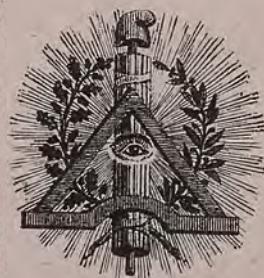


FACÉTIES

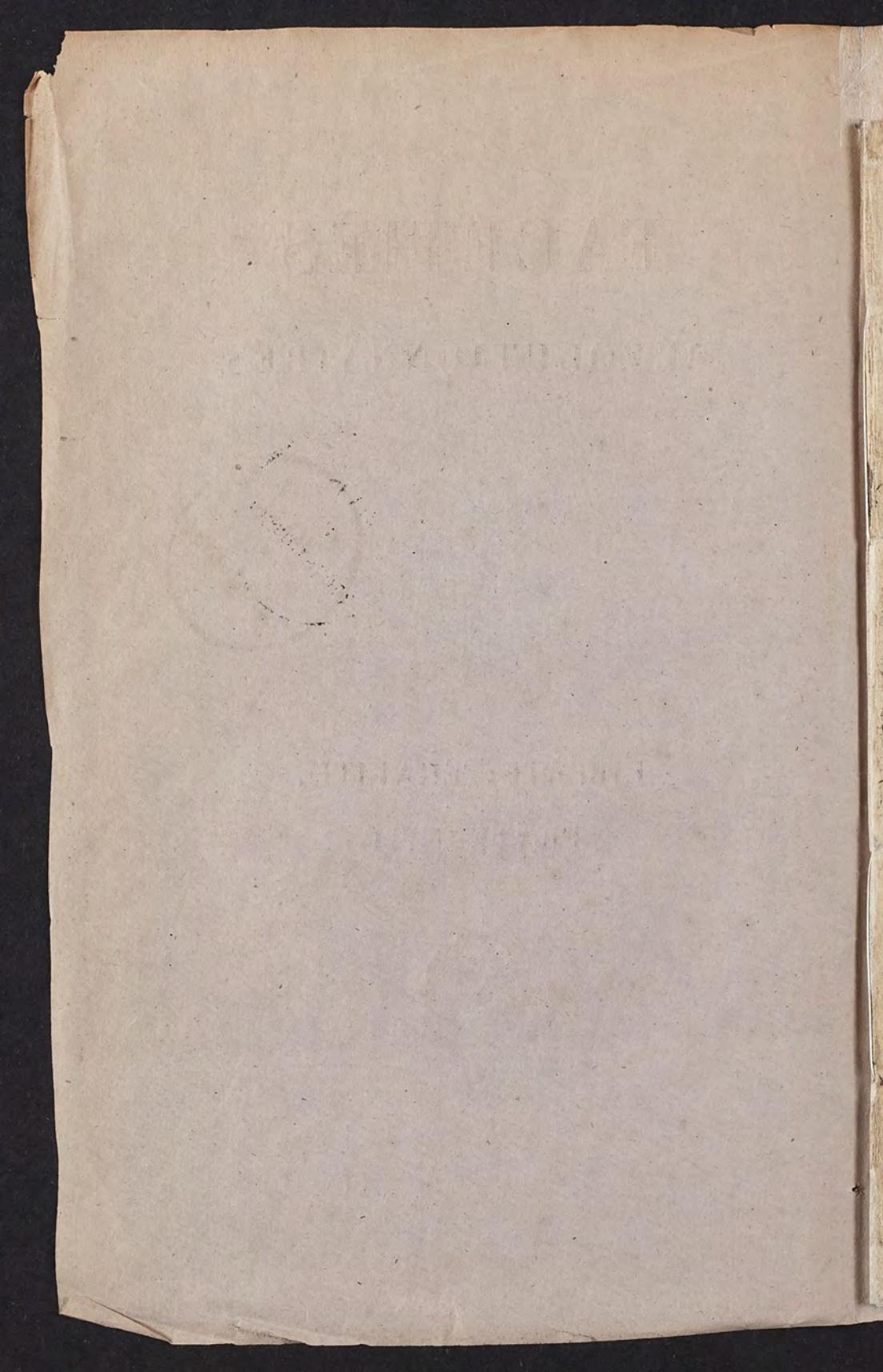
RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU







LA COLÈRE
DU
PERE DUCHESNE,
A L'ASPECT DES ABUS.

1789.



57 137 22

LA COLÈRE
DU
PERE DUCHESNE,
A L'ASPECT DES ABUS.

F...ourche , f...ourche : quand je vois... ce que
je vois , je suis d'une colère de b...onze.

Quand je vois l'autorité , les plaisirs & l'oisiveté
d'un côté , la dépendance , les soins & la
misère de l'autre , cela me f...ournit de l'hu-
meur (1).

Quand je vois des hommes manger en un
seul repas ce qui suffiroit à la subsistance de
dix familles pendant un an , cela me f...âche , &
beaucoup.

(1) Une certaine inégalité dans les conditions , qui entretient l'ordre & la subordination , est l'ouvrage de Dieu ; ou suppose une loi divine : une trop grande disproportion , & telle qu'elle se remarque parmi les hommes , est leur ouvrage , ou la loi des plus forts.

Quand je vois certains personnages insultez,
par leur mine arrogante, & le luxe de leurs
équipages, à la misère du pauvre fantassin qui
souvent n'a pas de souliers, cela me f...ou rnit
des réflexions bien tristes.

Quand je vois de jeunes ou de vieux étourdis
perdre leur fortune au jeu, cela me f...ait de
la peine; mais quand ils y perdent celle de leurs
créanciers, cela m'en f...ait bien davantage en-
core.

Quand je vois la campagne déserte, je jure
comme un énergumène contre ceux qui la dé-
peuplent de paysans utiles, pour en faire des
laquais oisifs.

Quand je vois de petits Ecuyers *mal montés*
protester contre les Arrêtés vraiment patrioti-
ques, de la majeure partie de la Noblesse, je les
regarde comme des gens f...ougueux.

Quand je vois de grands *Pygmées*, prendre
l'arrogance pour la grandeur, l'inhumanité pour
la fermeté, & la fourberie pour l'esprit, je dis
en moi-même : cela ne vaut pas un fou... rneau.

Quand j'entends un ex-Ministre, grand ama-

teur de peinture , (1) dire que l'Etat est en danger (sans doute depuis qu'il n'en tient plus les rênes) loin de me faire jurer , cela me fait rire.

Quand par hasard j'entends faire la satyre des ouvrages de l'Avocat du Peuple , je ne jure ni par b..... ni par f..... ; mais je lis au satyrique la fable du *serpent* & de la *lime* , & je lui en applique la morale , que voici :

Ceci s'adresse à vous , esprit du dernier ordre ,
Qui n'étant bon à rien , cherchez sur-tout à mordre :

Vous vous tourmentez vainement.

Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux Ouvrages ?
Ils sont pour vous d'airain , d'acier , de diamant.

LA FONTAINE.

Quand je vois des gens comme il faut , ou
soi-disant tels , faire attendre des Marchands
ou des Artistes dans leur anti-chambre , & cela
pour se donner du relief , cela me f...iche mal-
heur (2)

(1) Voyez sa très-scientifique Lettre où il est parlé du *clair-obscur*.

(2) Encore si , à l'exemple de Colbert , l'anti-chambre

Quand je vois des gens solliciter des emplois qu'ils se sentent intérieurement incapables de remplir; je trouve que ces imprudens-là mériteroient bien d'être fou... rrés à la porte.

Quand je vois des individus dénués de toute espèce de mérite solliciter des pensions, & les arracher à force d'importunités, je les regarde comme des f...ardeaux.

Voici à ce sujet, pour changer un peu de style, la réflexion d'un étranger qui ne sera peut-être pas hors de propos dans la circonference.

« Quel peut être le motif de ces libéralités immenses que les Princes versent sur leurs courtisans? Veulent-ils les acheter? Ils leur sont déjà acquis *autant qu'ils peuvent l'être*: & d'ailleurs, s'ils acquièrent quelques-uns de leurs sujets en les achetant, ils faut bien par la même raison

de ces Messieurs éroit ornée d'une bibliothèque à l'usage de ceux qui sont obligés d'attendre, *passe!* mais point du tout; il faut servir pendant deux heures de spectacle aux Laquais de Monseigneur. *Le beau rôle!*

7

qu'ils en perdent d'autres en les appauvrissant.

“ Quand je pense à la situation des Princes, toujours entourés d'hommes avides & insatiables, je ne puis que les plaindre ; & je les plains encore davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

“ Je n'entends jamais parler de leurs libéralités , des graces & des pensions qu'ils accordent , que je ne me livre à mille réflexions : une foule d'idées se présentent à mon esprit ; il me semble que j'entends publier cette Ordonnance-ci :

“ Le courage infatiguable de quelques-uns de nos Sujets à nous demander des pensions , ayant exercé sans relâche notre magnificence royale , nous avons enfin cédé à la multitude des Requêtes qu'ils nous ont présentées , lesquelles ont fait jusqu'ici la plus grande sollicitude du Trône. Ils nous ont représenté qu'il n'ont point manqué , depuis notre avénement

8

à la Couronne , de se trouver à notre lever ; que nous les avons toujours vus sur notre passage immobiles comme des bornes ; & qu'ils se sont extrêmement élevés pour regarder sur les épaules les plus hautes , notre sérénité . Nous avons même reçu plusieurs Requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe qui nous ont supplié de faire attention qu'il est notoire qu'elles sont d'un entretien très-difficile : quelques-unes même , très-furannées , nous ont prié , branlant la tête , de faire attention qu'elles ont fait l'ornement de la Cour des Rois nos pré-décesseurs ; & que , si les Généraux de leurs armées ont rendu l'Etat redoutable par leurs faits militaires , elles n'ont pas rendu la Cour moins célèbre par leurs intrigues . Ainsi désirant traiter les suppliantes avec bonté , & leur accorder toutes leurs prières , nous avons ordonné ce qui suit :

“ Que tout laboureur ayant cinq enfants , retranchera journallement la cin-

quième partie du pain qu'il leur donne. Enjoignons aux pères-de-famille de faire la diminution sur chacun d'eux , aussi juste que faire se pourra.

» Défendons expressément à ceux qui s'appliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune réparation de quelqu'espèce qu'elle soit.

» Ordonnions que toutes personnes qui s'exercent à des travaux mécaniques , les- quelles n'ont jamais été au lever de Notre Majesté , n'achètent désormais d'habits , à eux , à leurs femmes , & à leurs en- fans , que de quatre ans en quatre ans : leur interdisons en outre , très-étroitement , ces petites réjouissances qu'ils avoient cou- tume de faire dans leurs familles les prin- cipales fêtes de l'année.

» Et , d'autant que nous demeurons avertis que la plupart des Bourgeois de nos bonnes villes sont entièrement occu- pés à pourvoir à l'établissement de leurs filles , lesquelles ne se sont rendues recom-

mandables dans notre Etat que par une triste & ennuyeuse modestie , nous ordonnons qu'ils attendront à les marier , jusqu'à ce qu'ayant attendu l'âge limité par les Ordonnances , elles viennent à les y contraindre . Défendons à nos Magistrats de pourvoir à l'éducation de leurs enfans ».

Quand j'entends un homme en place dire : *je n'ai pas le temps* , cela me... car fac... à papier , ce n'est pas au Public à prendre le temps de l'Homme en place , mais bien à l'Homme en place à prendre celui du Public.

Quand je vois un homme refuser quelque chose par humeur , je ne suis , nom d'un *lapin* , pas satisfait.

Quand je le vois accorder quelque chose par foiblesse , je ne le suis pas davantage.

Justice , en tout temps , justice pour tout le monde : telle devroit être sa devise.

Quand je vois un propriétaire dépouiller une petite contrée du peu d'argent qu'elle possède pour le dépenser dans une plus grande , cela me.....

Quand je vois des hommes qui pour la plupart sont très-petits , & dont la puissance est très-bornée , prétendre au titre de *très-haut & très-puissant* (1) , cela me...

Notre Monarque , qui en tout semble né pour leur servir d'exemple , se contente du titre de *très-chrétien*.

Quand je pense :

- Aux lettres-de-cachet ;
- A la vénalité des charges ;
- Aux Capitaineries ;
- Aux Loteries ;
- Aux Priviléges ;
- Aux accaparemens ;
- Au célibat ;

(1) A Dieu ne plaît que je trouve mauvais que la Noblesse soit distinguée par les titres même les plus honorifiques ! mais , de bonne foi , je ne sais comment un mortel ose se parer du nom de très-haut. Cet excès de vanité , qui dégénère en affectation puérile , n'est sûrement pas une production de notre sol. Les anciens Francs n'ambitionnoient pas de titres plus glorieux que celui de fidèle ; puisque , par leur désintéressement & leur patriotisme , quelques-uns de nos Grands se sont rendus dignes de porter ce beau nom , pourquoi ne le prennent-ils pas ?

Aux Impôts,
& sur-tout à l'Agio ; tout cela me met
d'une colère de b...ouc.

Quand je vois des hommes composés de chair
& d'os renoncer au mariage, cela me....

Quand je vois des hommes se faire payer
fort cher le temps qu'ils emploient à dormir,
je crois que ces b....ourreaux-là se croient dans
le pays de Cocagne.

Quand je vois des Prédestinés se faire payer
quatre fois le même objet , savoir , pour soi ,
pour ses droits , pour sa présence & pour son
assistance, cela me....

Quand je vois de pauvres mendians faire
chaque jour maigre , dévotement enlever tout
ce que la Halle offre de plus délicat , de plus
frais & de plus cher , cela me....

Quand je vois avec quelles délices ces ai-
mables Elus savourent *il pretioso farniente* ,
cela me.....

Quand je les vois regarder en tapinois les
oies du frère Philippe , cela me

Quoi qu'il en soit si (comme je l'espère) je

fusc un des Députés de ma Communaute , je demanderai spécialement deux choses : la première sera la liberté de la Presse (1) , & l'autre , la parité des mesures , car depuis long - temps

(1) En général , tout Pays où il n'est pas permis de penser , & d'écrire ses pensées , doit nécessairement tomber dans la stupidité , la superstition & la barbarie. Les libelles se trouvent sévèrement punis dans le Gouvernement aristocratique , parce que les Magistrats s'y voient de petits Souverains qui ne sont pas assez grands pour mépriser les injures ; mais dans les Monarchies éclairées , les libelles sont moins regardés comme un crime que comme un objet de police. Les Anglois abandonnent les libelles à leur destinée , & les regardent comme un inconvénient d'un Gouvernement libre , qu'il n'est pas dans la nature des choses humaines d'empêcher. Ils croient qu'il faut laisser aller , non la licence effrénée de la Satyre , mais la liberté des Discours & des Ecrits , comme des gages de la liberté civile & politique d'un Etat , parce qu'il est moins dangereux que quelques gens d'honneur soient attaqués à tort , que si l'on n'osoit éclairer son Pays sur la conduite des gens puissans en autorité.

Quand les Gouverneurs d'un Etat ne donnent aucun sujet réel à la censure de leur conduite , ils n'ont rien à redouter de la calomnie ni du mensonge. Libres de tout reproche , ils marchent avec confiance , & n'apprennent point de rendre compte de leur administration. Les traits de la Satyre passent sur leurs têtes , & tombent à leurs pieds.

je suis scandalisé que la mesure de Paris ne soit pas aussi grande que celle de Saint-Denis.

Les honnêtes-gens embrassent le parti de la vertu, & puissent la calomnie par le mépris.

A Dieu ne plaise que je prétende que les hommes puissent insolemment répandre la satyre & la calomnie sur leurs supérieurs, ou sur leurs égaux! La religion, la morale, la vérité, la nécessité de la subordination, l'ordre, la paix & le repos de la Société, concourent ensemble à détester cette audace; mais je ne voudrois pas, dans un Etat policé, réprimer la licence par des moyens qui détruirent inévitablement toute liberté. Fasse le Ciel que nous puissions un jour dire la vérité à tout le monde, sans crainte d'offenser personne!

F I N.

